

Concertations Territoriales Musiques Actuelles en Normandie

Compte-rendu du Séminaire du jeudi 15 mars 2018 à Caen

Accompagnement et Diffusion

Document de travail

Déroulé de la journée

- 10h00 à 11h00 – Accueil
- 11h00 à 13h00 – Informations et actualités : présentation GIP Café Culture, dynamique inter-réseaux, Contrat de filière, Dispositif régional d'accompagnement
- 13h00 à 14h30 – pause déjeuner
- 14h30 à 16h30 – 3 à 4 ateliers en parallèle (thématiques au choix)

Prochaines étapes des concertations régionales

- 16 au 20 avril - Prochaines sessions départementales : Pratiques et action culturelle
- 17 ou 19 avril – Réunion des labels et médias (à organiser)
- 15 mai – Séminaire « action culturelle et pratiques amateurs » et synthèse des concertations
- 26 juin – Restitution - propositions

Présents : 54 participants, 48 structures (cf. liste en annexe). Une série de « sondages » permet d'en savoir un peu plus sur la composition de l'assemblée :

- **Répartition territoriale**
 - 14 structures sont implantées en territoire rural
 - Seine-Maritime 15
 - Calvados 20
 - Eure 3
 - Orne 5
 - Manche 6
- **Formes juridiques**
 - associations 36
 - collectivités 4,
 - établissements publics 1
 - coopératives 1
 - société commerciale 3
 - collectif artistique 2
- **Activités**
 - Diffusion 29
 - Répétition 21
 - Tournée / Production 12
 - Enseignement 5
 - Radios 2
 - Ressource information 13
 - Enregistré / labels 4

Présentation GIP Café-culture¹ par Samia

La Plateforme nationale Cafés Cultures réunit le Ministère de la Culture, des syndicats professionnels, des collectivités et des organisations professionnelles dont le Pôle qui en est l'animateur, depuis sa création en 2008. La Plateforme a produit un dispositif global afin d'appréhender au mieux l'ensemble des enjeux liés à la diversité artistique et culturelle de nos territoires.

Initié par les organisations professionnelles représentatives des cafés, hôtels et restaurants (CHR), les syndicats d'artistes, le Ministère de la Culture et de la Communication et les Collectivités Territoriales, le GIP Cafés Cultures a été fondé en avril 2015.

Son objectif est d'améliorer les conditions de diffusion du spectacle vivant dans les établissements débits de boissons, bars, cafés et autres restaurants. Il réunit donc des collectivités qui abondent à un fond d'aide pour son territoire, dont les établissements² bénéficient pour aider à la rémunération des artistes (prise en charge à 50 % environ des salaires d'artistes, variable en fonction du nombre d'artistes). A noter que toutes les disciplines du spectacle vivant sont éligibles.

Les bénéficiaires doivent remplir les critères suivants : relever de la Convention Collective des CHR, être détenteur d'une licence de débit de boisson ou restaurant, être un Établissement Recevant du Public (ERP) de type N catégorie 5 (jauge inférieure à 200 places). A partir de 7 spectacles par an, ils doivent être détenteur de la licence d'entrepreneurs de spectacles. Le GIP contrôle et verse les aides.

A ce jour, 6 régions sont adhérentes, 11 villes, un département et une communauté d'agglomération. Il a généré 17000 emplois et redistribué 1 million d'euros à 600 établissements bénéficiaires. Les collectivités contribuent à des hauteurs variables allant de 500€ à 100 000€. En moyenne, les départements mobilisent 10k€ quand les régions investissent 50k€ à 60k€.

➔ *L'ensemble des participants est invité à sensibiliser leurs collectivités pour encourager le déploiement du dispositif en Normandie.*

Dynamique inter-réseaux

Marina informe de la réunion inter-réseaux musiques actuelles de Normandie qui s'est tenue le 14 mars au Havre. Cette première rencontre a permis à chaque organisation de se présenter et de partager quelques constats généraux.

La région est composée de deux territoires aux structurations différentes (FAR, RMAN...), de réseaux esthétiques (jazz, monde, nef...), et de réseaux territoriaux (Orne, Eure, Caen...) et disciplinaires. Le principe fondamental d'une structuration régionale à partir des territoires de proximité, dans une logique ascendante et en subsidiarité fait consensus.

Différentes fonctions sont à assurer et à articuler entre les différents acteurs : animation des concertations, observation, déploiement des dispositifs, développer une offre de formation, favoriser les coopérations...

➔ *D'autres temps de rencontre sont envisagés afin de préciser les missions à porter (local, départemental, régional / filière, esthétiques...) et les articulations à organiser dans une vision stratégique partagée (qui reste à définir). Une prochaine réunion est prévue le jeudi 19 avril matin. A noter que le réseau AAA (une vingtaine d'acteurs de l'accompagnement en Normandie) souhaiterait être associé à la réflexion.*

1 Groupement d'Intérêt Public - <http://www.gipcafescultures.fr>

2 Cf. site GIP : Les bénéficiaires sont les cafés et restaurants qui sont obligatoirement employeurs des artistes et techniciens. Tous les salariés doivent être déclarés auprès du GUSO (le guichet unique du spectacle occasionnel mis en œuvre par Pôle Emploi – www.guso.fr) et leurs rémunérations respecter le minimum de 103,04 € brut (en vigueur actuellement) indiqué par la Convention Collective Nationale du Spectacle Vivant Privé.

Contrat de filière

Une réunion première réunion avec la DRAC, la Région, le CNV et les Départements de l'Orne et de la Manche a permis une lecture collective de l'architecture du contrat de filière dont les contenus doivent être rédigés pour la fin du mois de mars, sur la base des propositions des concertations. C'est une demande des collectivités et de l'État avec le souhait de construire du « plus solide » qui puisse répondre à la demande régionale, malgré le manque de moyens.

RMAN, en tant qu'animateur des concertations, est associé à la rédaction de 2 articles :

- la présentation du contexte territorial
- les objectifs (axes issus des concertations)

Le calendrier de travail est le suivant :

- 23 mars : temps de travail pour élaboration des objectifs du contrat
- 30 mars : version finale contrat
- avril et mai : pour la rédaction des dispositifs 2018
- 30 mai au 10 juillet : appels à projets

Les axes a priori à proposer sont relatifs à :

- Structuration territoriale et professionnelle : poursuite des concertations, outiller la mise en réseaux, observation afin d'améliorer connaissance filière, et les outils économiques
- Développement d'artistes et emplois
- Diversité, action culturelle et Droits culturels
- Transition Numérique

Le montant du contrat reste à 250K€. RMAN et le FAR seraient membres d'un comité stratégique, en compagnie d'autres acteurs.

Le contrat 2018-2020 doit porter sur des actions d'expérimentation qui pourront intégrer le « droit commun » si elles s'avèrent pertinentes. Un nouveau contrat en 2021 devra prendre en compte l'évaluation des actions et s'orienter aussi en fonction des travaux menés en concertation (si elles perdurent). L'idée est d'être au croisement des priorités « économiques » portées par l'État et la Région (emploi, formation, développement économique...) et des priorités issues des concertations.

Dispositif régional d'accompagnement

Marina présente les contenus élaborés pour la définition du dispositif régional d'accompagnement. Il est bien à destination de tous les artistes, de l'émergence à la professionnalisation au travers de deux parcours. D'où le nom Start & Go :

- Parcours 1 – START en direction des amateurs : organisation de temps d'immersion des amateurs pour 6 artistes en 2018 et sur les 5 départements en 2019 sous réserve de validation du budget;
- Parcours 2 – GO en direction des artistes professionnels ou en voie de l'être : une première entrée – fonds d'aide et une seconde dédiée à l'accompagnement associant une structure locale, et obtention d'une aide financière.

Une réunion avec les services de la Région, de la DRAC, de la ville de Caen et des départements de La Manche, Le Calvados et L'Orne est prévue demain pour valider les contenus, le fonctionnement et organiser le lancement du dispositif prévu le 3 avril.

Plusieurs positions de la Région interrogent les acteurs sur sa capacité à maintenir ce calendrier et garantir les principes préconisés par les concertations pour ce nouveau dispositif :

- une gestion en directe du Fond par la Région : cette contrainte administrative risque de dénaturer l'action qui se veut souple, réactive et adaptée aux besoins des groupes.
- un calendrier impossible à tenir avec un lancement prévu le 3 avril alors que trop d'incertitude persistent sur les modalités d'organisation du dispositif et de ses moyens

Exprimant leurs inquiétudes, les participants décident qu'un groupe de travail proposera la rédaction d'un communiqué à lire en leur nom, lors de la réunion technique prévue le lendemain.

Ateliers thématiques – accompagnement et diffusion

Les concertations ont permis d'identifier un certain nombre de thématiques prioritaires à approfondir, pour lesquels trois groupes de travail sont constitués³ :

1. **Accompagnement** : dispositif régional, développeurs d'artistes, export/circulation, résidences
2. **Diffusion** : Petites jauges, GIP Café-culture, parc de matériel mutualisé, coordination des programmations, actions collectives en coopération
3. **Structuration** : cartographies et observation, rôles des réseaux et articulations régional-départemental

Les ateliers ont pour consigne :

- Désigner rapporteur / secrétaire (besoin de retours exploitables)
- Partager les problématiques
- Formuler **des propositions concrètes** qui relèvent : du contrat filière, des politiques publiques, des coopérations entre acteurs, de la formation...
- **Chiffrer et prioriser** les propositions

Les synthèses présentées ci-dessous n'ont pas pu être débattues collectivement. Elles contribuent à nourrir les réflexions sur les différents axes.

1. Accompagnement

Le groupe de travail s'est attaché à prioriser les axes de travail.

→ Soutenir les développeurs

- Identifier et aider les développeurs d'artistes en les incluant dans les dispositifs d'accompagnement.
- Favoriser leur développement/implantation sur le territoire en tant que maillon essentiel dans la structuration professionnelle d'artistes
Proposition : créer un appel à projets en direction des développeurs et structures de production dans le futur contrat de filière
- Faciliter l'interopérabilité avec les SMAC notamment

→ Recenser

- Les différentes actions d'accompagnement afin d'obtenir une vision, voire une cartographie des différents dispositifs existants et également recenser les ressources disponibles
- Les outils qui peuvent aider les groupes dans leur développement (fiche pratique de l'IRMA, référencement de site, DBTribe...) et les rendre plus autonomes
Proposition : développer un outil ressource (cartographie des compétences / recensement des dispositifs...)

→ Clarifier pratique en amateur / professionnelle :

- Clarifier les dispositifs qui relèvent de l'épanouissement individuel dans une pratique de loisir, et ceux qui sont dans une dimension d'insertion professionnelle.
- Mieux comprendre le décret n° 2017-1049 du 10 mai 2017 relatif à « la participation d'amateurs à des représentations d'une œuvre de l'esprit dans un cadre lucratif »
Information : un temps d'information est proposé par Le FAR et l'Odia le 31 mai 2018 (à la Bibliothèque Alexis de Tocqueville à Caen)

3 En parallèle aux ateliers thématiques, un groupe de travail s'est réuni pour la rédaction d'un communiqué visant à exprimer les inquiétudes collectives quant au dispositif régional d'accompagnement.

→ **Former/ transmettre :**

- Développer et mieux communiquer sur les différentes formations ou journées d'information qui peuvent être mise en place sur l'environnement de l'artiste
- Systématiser l'accès à certaines formations dans des dispositifs d'accompagnement
- Créer plus d'interaction entre les professionnels du secteur musical et les établissements d'enseignement artistique
- Créer plus de passerelles avec le milieu scolaire, s'inspirer de certains processus de transmission existant dans le monde de l'éducation
- Favoriser la transmission par les pairs (entre artistes, entre acteurs)

→ **Accompagner l'individu / le collectif :**

- Accompagner des groupes constitués doit aussi amener à considérer l'accompagnement individuel. Pouvoir amener des orientations, des réseaux, voire des portes de sortie aux individus le désirant.

Proposition : un dispositif expérimental à imaginer pour faciliter l'accompagnement/le développement de carrière de l'individu

→ **Évaluer les dispositifs d'accompagnement :**

- Comment mesurer leurs impacts ? Qu'est-ce qui fait qu'un accompagnement est « réussi » : l'insertion professionnelle, l'autonomisation des artistes/acteurs, l'épanouissement personnel ?
- Sensibiliser les collectivités au fait que la réussite d'un projet n'est pas forcément à relier au rayonnement national ou international de l'artiste

Remarques : les collectivités évoluent sur leurs indicateurs d'évaluation qui ne sont pas que chiffrés. Par exemple dans le cadre des Schémas départementaux d'enseignement artistique (SDEA), il n'y a pas de volonté de rentrer dans un processus de professionnalisation, l'épanouissement individuel prime (cf. Droits culturels).

→ **Améliorer la présence de la ressource sur l'ensemble du territoire :**

- Avoir des espaces, des endroits, des personnes, vers qui s'orienter et sur l'ensemble du territoire. Les SMAC sont sur-sollicités, et n'ont pas forcément toutes la capacité de faire des permanences conseils.

Proposition : déployer la mission conseil du FAR et/ou mettre en place une plateforme d'échange virtuel réunissant divers personnes-ressources identifiées sur le territoire.

→ **Promouvoir le GIP café cultures :**

- Sensibilisation des bars au dispositif pour développer les possibilités de jouer dans un cadre salarié pour les groupes du territoire
- Sensibiliser les élus et collectivités au dispositif afin qu'ils adhèrent et abondent au GIP

2. Diffusion

Coordination de la programmation

Le groupe de travail ne pense pas qu'un outil (agenda partagé) puisse s'avérer réellement nécessaire et efficace dans la durée pour coordonner les différentes programmations sur le territoire. En revanche, des rencontres régulières entre programmeurs devraient permettre une certaine régulation et des échanges enrichissants pour tous les acteurs. **Plus largement, tous s'accordent sur la nécessité de maintenir des temps de rencontre et de concertation entre tous les acteurs.**

Actions collectives

- ➔ **Aide aux festivals itinérants** : la première des priorités pour le groupe de travail sur la diffusion est celle de la lutte contre le déficit de diffusion en milieu rural ("zones blanches"). La proposition permettant de répondre à cette problématique serait la mise en places d'**une aide spécifique aux festivals de musiques actuelles itinérants**, c'est à dire aux festivals proposant une diffusion de concerts sur le territoire d'au moins 3 communes différentes. Il y aurait donc ainsi une incitation forte à élargir les territoires de diffusion des festivals qui pourraient ainsi plus facilement investir le milieu rural. Cette aide pourrait notamment permettre de pallier les surcoûts techniques liés à la diffusion sur des territoires n'ayant pas d'équipement dédié aux musiques actuelles.
- ➔ **Aide à la diffusion interdépartementale des groupes régionaux** : la seconde priorité qui s'est dégagée autour du travail sur les enjeux de la diffusion est celle de la circulation des artistes régionaux. Il est noté que les artistes régionaux parviennent généralement à se produire dans un territoire proche de leur implantation mais connaissent une vraie difficulté à en sortir, ne serait-ce que pour jouer dans le département voisin. Aussi, l'idée d'une aide spécifique aux structures (salles, festivals, etc.) qui programment des artistes régionaux issus d'un autre département que celui où elles sont implantées a paru intéressante. Cette aide paraît d'autant plus opportune que la Région s'est élargie et que des coûts importants liés au transport peuvent freiner la diffusion inter-départementale des groupes régionaux. Par exemple, **cette aide pourrait se concrétiser par la prise en charge des coûts de transports de ces groupes pour se rendre jusqu'à la structure qui les programme.**

Mutualisation de matériel

- ➔ Volonté de relancer les parcs départementaux.
- ➔ Idée de mutualisation de matériel entre festivals par la mise à jour d'une liste de matériel que les festivals pourraient faire circuler entre eux (ex : barrières).

3. Structuration

L'atelier s'est attaché à prioriser les axes de développement à partir des propositions de la synthèse de la phase 1.

Observation (OPP⁴) et cartographies

- ➔ Travailler ensemble sur le développement du territoire : mieux coordonner les actions (ex : observation, identification des acteurs...)
- ➔ Partir des réseaux territoriaux, lien de proximité avec les acteurs locaux, pour la mise en œuvre de l'observation
- ➔ Créer des espaces de coopérations sur l'observation, sur les territoires et entre les réseaux

Le rôle des réseaux

Une réflexion est portée sur la mise en œuvre d'un DLA collectif⁵ pour accompagner la structuration territoriale, s'interrogeant sur la structuration juridique des différents réseaux, leurs noms, les cohérences à donner...

Dans l'Eure, l'importance de fédérer les écoles de musiques est soulignée.

Aussi, quelques fonctions premières des réseaux territoriaux sont rappelées :

- ➔ Permettre aux acteurs de se rencontrer et de renforcer leurs liens

4 OPP : Observation Participative et Partagée – cf. <http://www.fedelima.org/article59.html>

5 L'éligibilité des réseaux au dispositif DLA est à vérifier (avec la CRESS) en fonction des priorités du dispositif pour le maintien et le développement de l'emploi associatif.

- ➔ Favoriser la cohésion entre les acteurs (leur capacité à porter une parole et des propositions collectives)

Articulation région / département

Les priorités identifiées sont :

- ➔ Donner de la visibilité aux actions de chacun : création d'un guide pour aider à clarifier les actions de chaque réseau
- ➔ Favoriser les échanges entre les réseaux : Créer 2 temps de rencontres par an pour que les réseaux échangent, dynamique inter-réseau.

Des échanges doivent se poursuivre sur les fonctions régionales et leur portage : quelle coordination ? Quels modèles (fédération d'acteurs, fédération de réseaux...) et quelles alternatives ?

Le rôle et la structuration du réseau RMAN est interrogée dans sa capacité à assurer des fonctions de coordination en appui aux réseaux territoriaux ou esthétiques. Les différents référents et interlocuteurs sur les territoires intégreraient la gouvernance de la fédération. Les besoins, attentes, et visions de chaque réseau doivent être partagés afin de penser les possibles missions d'une fédération régionale (*il est proposé d'élaborer un « cahier des charges » de chaque réseau*).

Annexe - Liste des participants

- Damien Ybert, La Luciole
- Loic Lecomte, La Luciole
- Bénédicte Lepennec, Le FAR
- Jean-Claude Lemenuel, Le FAR
- Nicolas Coudert, Du son à la maison
- Isabelle Fleury, La fée sonore / Les troubadours à la rue
- Simon Oheix, 1001 prodsrecords / Festival Le loup vert
- Nora Wende, La Fabrik à Sons
- Quentin Auzanneau, La Fabrik à Sons / Sonothèque Normandie
- Martin Poret, Tambour Battant
- Yann Recton, Le Corto
- Christophe Laisné, TFT Label
- Yann, TFT Label
- Paul Moulènes, La Traverse
- Sandrine Mandeville, Le CEM
- Bertrand Lebourgeois, La Gare aux Musiques
- Bruno Lemoine, La Gare aux Musiques
- Pierre Goubard, Le BBC
- Elodie Quibel, La CRESS / DLA Régional
- Hélène Bisson, Département de Seine-Maritime
- Luc Brou, Festival]Interstice[/ Station Mire
- Ludovic Maquin, Ecole de musique Boieldieu
- Fannette Marty-Horstmann, Le DOC
- Gaël Lecoeur, Distance Tour Booking
- Stéphane Maunier, Le Kalif
- Marie Caillaux, Salicorne Production
- Pierre Betton, Jazz en Baie
- Pauline Bindet, Jazz en Baie
- Amandine Becquet, Salicorne Production
- Stéphanie L'Huissier, Le Trianon Transatlantique
- Antoine Villet, CS Paraprod / Ramp'art / Centrifugeuz
- Camille Cavelier, Ramp'art

- Thierry Valette, ARDEA La machine à sourds
- Romuald Fiche, Conseil départemental de L'Orne
- Normandie Electronique Fédération, Célia Mans
- Florence Auguste, Conservatoire de Grand Couronne et Petit Couronne
- Joëlle Hummel, Le FAR
- Mériam Kaldi, Le FAR
- Jean-Christophe Aplin-court, Le 106
- Antoine Besuelle, Neuvième Ruche
- Josien Didier, CRD Lisieux
- Matthieu Lechevallier, Papa's production
- Paul Langeois, Le BBC
- Ada Wujek, Département de L'Eure
- Jean-Bernard Leroy, Focus Jazz
- Sally Lagny, Collectif Pan
- Corinne Chatelain, Studio Pick up
- ?, LAMA
- Mathias Helbert, Le RAVE
- Julien Costé, Art Syndicate
- Isiah Morice, Chauffer dans la noirceur
- José Collado, Flers Agglo
- Marina Parks, RMAN